Revue du Rhin supérieur (RRS)

Instructions aux auteurs et normes éditoriales

Généralités

Les manuscrits peuvent être proposés pour publication à la revue à condition que
- l'article soumis soit un travail original, inédit, qu'il ne consiste pas en la duplication d'un travail déjà publié, y compris par l'auteur lui-même et dans une autre langue, et qu'il ne soit pas proposé parallèlement à une autre revue ou un ouvrage collectif ;
- l'auteur/les auteurs s'engage(nt) à respecter scrupuleusement les règles de la déontologie scientifique.

Les propositions seront envoyées à l'adresse générique de la revue (rrs@uha.fr). Le texte doit être conforme aux normes typographiques (en cas de non-respect des normes, le comité éditorial se réserve le droit de renvoyer le manuscrit à l'auteur pour correction).

Format des fichiers

• Le nom des fichiers (textes et images) ne doit contenir ni accent, ni ponctuation (à l'exception de tirets).

• Formats acceptés : . doc, .docx (format privilégié), .odt, .pdf

Taille des contributions

• Articles inédits (dossier thématique, varia) : 45 000 caractères maximum (espaces compris).

• Retour aux sources : 35 000 caractères maximum (espace compris).

Langue(s)

• Les contributions doivent être rédigées en français.

• Selon le thème abordé, des textes en anglais et en allemand peuvent également être proposés pour publication. Les articles de chaque numéro doivent toutefois être rédigés majoritairement en français. Dans ce cas, il est recommandé de consulter au préalable la rédaction.

Mise en page

• Toute contribution doit comporter un titre, une présentation de l'auteur (5 lignes maximum) ainsi qu'un résumé en français (10 lignes maximum). Un résumé en anglais et/ou en allemand peut également être joint.

• Police : Times New Roman, 12. Langue : Français (Suisse).

• Le corps du texte doit être justifié.

• Utiliser des alinéas pour distinguer facilement les paragraphes (proscrire les tabulations).

• Les références bibliographiques et/ou archivistiques doivent être présentées en note de bas de page (pas de notes finales ou de références anglo-saxonnes, pas de bibliographie à la fin de l'article).

Intertitres

• Bien distinguer la hiérarchie des titres par des jeux de police.

• Ne pas faire plus de trois niveaux.

• Ne pas mettre de point à la fin d'un titre ou d'un intertitre.

• Ne pas numéroter les titres et intertitres.

• Ne pas saisir les titres ou intertitres en majuscules ou en petites capitales.

Citations

• Courtes : en caractères romains et entre guillemets français dans le corps du texte. Utiliser les guillemets « à la française » (comme ici).

• Longues (à partir de 4 lignes) : les extraire du texte, en caractères romains, sans guillemets, dans un paragraphe à part dans une police légèrement inférieure (Times New Roman, 11). Le retrait de gauche doit être de 1,5 cm.

• Toute suppression ou coupure dans une citation doit être signalée par […] ; de même tout raccord ou commentaire personnel doit être placé entre crochets.

• Citer le texte dans sa langue originale. En cas de citation en langue étrangère, une traduction doit être fournie en note.

• Une citation en langue étrangère sera mise en italique.

Notes de bas de page

• Les notes de bas de page doivent être automatiques et numérotées en continu pour chaque contribution, à partir de 1, sans sauts ni doublons.

• Police : Times New Roman 10. Langue : Français (Suisse).

• Le corps de la note doit être justifié.

• La note commence toujours par une majuscule et se termine par un point, quel que soit son rapport logique avec le corps du texte.

• L'appel de note sera mis en exposant.

• Ne pas insérer d'espace avant l'appel de note ; ne jamais placer d'appel de note après un signe de ponctuation, à l'exception des guillemets fermants [ex : « …actes »[1].].

• Ne pas insérer d'appel de note dans le titre d'une contribution, à la suite du nom de l'auteur ou bien du résumé.

Typographie

• Accentuer les majuscules et les petites capitales : État, À propos de, ….

• Écrire les chiffres désignant des siècles en petites capitales, comme suit : XIIe siècle. Placer le « e » en exposant.

• Ne pas insérer d'espace avant les points, les points de suspension et les virgules, après les parenthèses ouvrantes et avant les parenthèses fermantes.

• Insérer une espace insécable avant les points d'exclamation, d'interrogation, après les guillemets ouvrants, avant les guillemets fermants, après tome [t.], page [p.], folio [fol.], entre le quantième et le mois dans une date [ex. 21 septembre], entre les milliers d'un nombre (1 500), etc.

• N'utiliser que des guillemets français « », et non des guillemets anglais "", sauf dans les cas de citation à l'intérieur d'une citation et dans les articles soumis en anglais ou bien en allemand où les guillemets de la langue de l'article peuvent être utilisés.

Iconographie

• Fournir les fichiers sources des illustrations avec une bonne résolution (300 dpi minimum) dans des fichiers séparés. Formats acceptés : .tif ; .jpg ; .png.

• Chaque illustration est accompagnée d'une légende qui définit clairement l'objet, l'auteur et l'origine de cette illustration.

• Indiquer dans le texte l'emplacement des illustrations en citant, au-dessus des légendes, le nom des fichiers à insérer.

• L'auteur doit vérifier les droits liés à la reproduction et s'en acquitter si nécessaire.

Références bibliographiques

(à indiquer dans les notes de bas de page)

Références manuscrites

• Indiquer successivement, en séparant chaque information par des virgules, l'institution de conservation, la cote du carton ou du volume, et le numéro de la pièce, de la page ou du folio cités, la nature ou titre du document concerné, sa date.

• À la première occurrence, l'institution doit être mentionnée en toute lettre et son abréviation entre crochets : Archives nationales [AN] ; Archives départementales du Haut-Rhin [AD68].

Exemples :

AD53, 6 J 24, fol. 26, Instruction donnée à Nicolas de Baugy, 11 juin 1621.

AN, 3AG 1/129, Télégrammes de circonstance, 1941-1946.

Ouvrages imprimés

• Monographie

Première occurrence : Wolfgang Kaiser, *Marseille au temps des troubles. Morphologie sociale et luttes de factions (1559-1596)*, Paris, Éditions de l'école des hautes études en sciences sociales, 1991, p. 25.

Deuxième occurrence : W. Kaiser, *Marseille au temps des troubles…, op. cit.,* p. 26.

• Ouvrage collectif

Première occurrence : Geoffrey C. Ward, Ken Burns (dir.), *The War. An Intimate History, 1941-1945*, New York, Knopf, 2007, p. 52.

Deuxième occurrence : G. C. Ward, K. Burns, *The War…, op. cit.*, p. 52.

• Contribution à un ouvrage collectif

Première occurrence : Otto H. Selles, « Critique scripturaire et prédication », *in* H. Bost, C. Lauriol (dir.), *Refuge et Désert, l'évolution théologique des huguenots de la Révocation à la Révolution française* [Actes du colloque du Centre d'études du XVIIIe siècle, Montpellier, 18-20 janvier 2001], Paris, Honoré Champion, 2003, p. 119-132.

Deuxième occurrence : O. H. Selles, « Critique scripturaire et prédication… », art. cit.

• Article de périodique

Première occurrence :

Nicolas Stoskopf, « Gestion de la vie privée et continuité familiale dans les entreprises alsaciennes du XIXe siècle », *Entreprises et histoires*, 9/2 (1995), p. 61-69.

Matthieu Arnold, « Luther, l'"homme allemand" ? Lucien Febvre et Henri Strohl : deux historiens strasbourgeois face au Réformateur durant l'entre-deux-guerres », *Revue*

d'Allemagne, 49/2 (2017), p. 423-472 [En ligne : http://journals.openedition.org/allemagne/602].

Deuxième occurrence : N. Stoskopf, « Gestion de la vie privée et continuité familiale… », art. cit.

M. Arnold, « Luther, l'"homme allemand" ? … », art. cit.

• Travaux universitaires

Première occurrence : Benjamin Furst, *La monarchie et l'environnement en Alsace et au Canada sous l'Ancien Régime. L'eau : politiques et représentations,* thèse de doctorat, histoire moderne, Université de Montréal / Université de Haute-Alsace, 2017.

Deuxième occurrence : B. Furst, *La monarchie et l'environnement en Alsace et au Canada*…, *op. cit.*

• Ne pas saisir les noms d'auteur en majuscules ou en petites capitales.

• L'italique est utilisé pour les abréviations et expressions latines :

ibid., idem, op. cit., et alii [et al.], etc.

Renvois à des sites internet

Entre crochets, avec lien hypertexte et date de consultation :

[En ligne : https://www.cresat.uha.fr/, consulté le 28/08/2026].

Pour un éclairage rapide sur les logiques adoptées par la revue, tous les numéros parus peuvent être consultés sur *https://www.ouvroir.fr/rrs*.